

## **Appel à communications**

### **« Patrimoine culturel : nouveaux risques, nouvelles réponses »**

**12-13 novembre 2020**

**Paris, Institut national du patrimoine, amphithéâtre Colbert**

**Colloque de la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture,  
en partenariat avec l'Institut national du patrimoine et le CNRS**

La manifestation portera sur les « nouveaux » risques pesant sur le patrimoine, entendu au sens le plus large, incluant ses dimensions matérielle, immatérielle, numérique et naturelle. Elle traitera des risques qui sont apparus ou se sont renforcés depuis le début du siècle, résultant de catastrophes naturelles ou de facteurs anthropiques – intentionnels ou non –, sur leur accélération, leur accumulation, leur convergence, ainsi que sur les réponses apportées aujourd'hui par la communauté des professionnels et plus largement, par l'ensemble des acteurs du patrimoine culturel.

Le thème promeut une approche holistique de la conservation du patrimoine. Il souhaite mettre en avant le réseau interdisciplinaire de connaissances et de compétences, issues à la fois de la pratique sur le terrain et de la recherche (en sciences expérimentales, en sciences humaines et sociales et en sciences du numérique), ainsi que les actions et les politiques conçues pour apporter des solutions et assurer, face à ces nouveaux risques, la sauvegarde et la transmission d'un patrimoine accessible à tous.

#### **Objectifs**

- Proposer un état de la réflexion (contexte, enjeux, état des actions et de la recherche) sur chacun de ces sujets ;
- Partager des expériences récentes, présenter des actions mises en œuvre sur le terrain ;
- Dessiner des pistes pour l'avenir.

#### **Public**

En priorité des acteurs du patrimoine (de tous types, y compris des élus, des ONG, des associations) et des chercheurs.

#### **Problématiques**

##### **Les risques liés au facteur climatique**

La pollution croissante et le changement climatique qui lui est lié mettent le patrimoine en grand danger, au point que certains pays, comme l'Irlande, ont élaboré des plans de sauvegarde spécifiques, que des organisations internationales telles que l'Unesco, des ONG comme l'Iccrom, l'Icom et l'Icomos, et des dispositifs européens tels que l'Initiative de programmation conjointe de la recherche sur le patrimoine (JPI-CH) en ont fait des thèmes prioritaires de leur action et de leurs

recommandations. L'impact du climat sur le patrimoine est en outre envisagé comme thème du prochain Forum des ministres européens de la Culture. Si les sites archéologiques et les monuments sont les plus visiblement atteints, les fonds d'archives et de bibliothèques et les collections des institutions muséales, ainsi que les expressions du patrimoine immatériel, sont tout aussi vulnérables. Montée des eaux (patrimoine des régions littorales), phénomènes climatiques de plus en plus violents et répétés (Archives territoriales de Saint-Martin), variations extrêmes ou rapides des températures, sécheresses, incendies, inondations, ont un impact croissant.

De nouvelles techniques de monitoring permettent de suivre plus finement les dégradations et d'anticiper les interventions. Des techniques de restauration peuvent réparer et prévenir certains risques, de nouveaux modes d'action sont imaginés, de nouvelles pratiques instaurées. Les propositions explorent les moyens novateurs et durables qui permettront de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur le patrimoine, d'en protéger plus efficacement les éléments matériels mais aussi les communautés détentrices d'un savoir traditionnel et d'adapter les territoires culturels à ces risques.

Enfin, l'étude approfondie des phénomènes de dégradation des matériaux sous l'effet de la pollution et du climat (recherche sur les phénomènes de mouillage et de répulsion, par exemple), l'élaboration de dispositifs de prévention et d'intervention peuvent être utiles bien au-delà du seul champ patrimonial.

Les porteurs de programmes de recherche des universités et du CNRS menés ces dernières années, souvent en concertation avec des acteurs du patrimoine culturel, pourront présenter à cette occasion les acquis récents de leurs études (LabEx COTE, programme LITAO, Adapt'eau, programme Changements environnementaux planétaires et Sociétés,...).

### **Les risques inhérents aux nouveaux patrimoines**

Le patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle est parfois constitué de matériaux dont la pérennité est problématique. Dans le domaine de l'architecture, certains matériaux ne peuvent être restaurés ou sont même dangereux, comme l'amiante. D'autres ne répondent plus aux normes actuelles, notamment en matière de sécurité et de développement durable.

On associe souvent le numérique, qui a déterminé l'émergence d'un nouveau champ patrimonial, aux progrès extraordinaires qu'il permet, en termes d'accès à l'information à tous et de partout, de puissance de calculs, d'intelligence artificielle... On sait un peu moins qu'il constitue également un risque important, qu'il s'agisse des conséquences écologiques sur le réchauffement climatique, des risques de cyberattaque pouvant déstabiliser des États entiers, des enjeux de souveraineté numérique ou encore de désinformation facilitée par le numérique (facilité de falsification, propagation *via* les réseaux de fausses nouvelles).

Un autre risque structurant réside tout simplement dans la très grande difficulté à conserver et à rendre accessibles les données numériques dans le temps. C'est la préoccupation essentielle actuelle des services d'archives, qui ont désormais à conserver des données et documents nativement numériques.

### **Les risques liés à la fréquentation**

L'hyper-fréquentation engendrée par le tourisme de masse met en danger le patrimoine (Louvre, Versailles) et les professionnels sont pris entre deux injonctions contradictoires : assurer la bonne conservation des biens dont ils ont la responsabilité et développer la fréquentation pour accroître les ressources propres de leur établissement.

Face à ce phénomène, des mesures préventives peuvent être prises telles que des aménagements permettant de concilier accueil du public et protection (Pont du Gard, Mont-Saint-Michel). Les fac-similés (Lascaux, grotte Chauvet) et le développement de visites virtuelles peuvent être des solutions.

À l'inverse, certains sites et monuments souffrent d'une sous-fréquentation qui peut être préjudiciable à leur conservation.

De nouvelles pistes sont explorées pour développer un tourisme soutenable, mieux réparti dans le temps et dans l'espace, sur l'ensemble du territoire, orienté vers un patrimoine moins recherché, moins connu ou plus discret (patrimoine industriel, patrimoine architectural du xx<sup>e</sup> siècle, patrimoine des jardins, patrimoine culturel immatériel), contribuant à l'attractivité, à la revitalisation de sites et de zones peu fréquentés, notamment en secteur rural ou périurbain.

### **Les risques liés au terrorisme culturel**

L'actualité offre des exemples de plus en plus nombreux d'atteintes et de destructions volontaires de type politique et idéologique (cimetières juifs en Alsace). Autrefois effets collatéraux de combats, comme lors de la Première Guerre mondiale (voir *In Situ*, 2014, n°23), les atteintes au patrimoine sont de plus en plus délibérées, ciblées, mises en scène de la manière la plus spectaculaire (site de Palmyre) et mondialement relayées par les réseaux sociaux. Dans certaines zones du globe comme le Moyen-Orient ou l'Afrique, le patrimoine matériel et immatériel est spécifiquement visé pour sa symbolique, sa valeur historique et culturelle.

Les propositions pourront explorer les actions préventives telles que les méthodes et techniques de marquage non invasif ou destructif pour la matière et la nature des objets ou les actions d'identification et de description des biens matériels et des pratiques immatérielles, en particulier dans les zones exposées. La réalisation de plus en plus systématique de maquettes virtuelles des sites en danger, les enquêtes ethnologiques sur les pratiques sociales et les savoir-faire en voie d'éradication peuvent apporter une réponse partielle et constituer de précieux réservoirs de données mobilisables pour de futures restaurations et revitalisations.

Des règlements et des instruments juridiques sont mis en place pour criminaliser les infractions et sanctionner les contrevenants mais des initiatives sont nécessaires au stade de la prévention, afin de protéger les biens culturels contre le commerce illicite, phénomène qui n'est pas nouveau mais qui a connu une expansion spectaculaire ces dernières années, en particulier dans les régions touchées par des conflits armés et des catastrophes naturelles. Au-delà de son aspect symbolique, le pillage des biens patrimoniaux est ainsi utilisé à des fins de financement de factions terroristes, alimentant et renforçant ainsi le trafic illicite des objets et des œuvres (pillage du musée de Mossoul).

### **Les risques liés aux pandémies**

Le Covid-19 a mis en évidence les failles et les fragilités des dispositifs aux différents niveaux de décision et d'action. En période de pandémie, institutions et sites patrimoniaux, désertés par les visiteurs, sont privés de revenus et ont des difficultés à assurer la sécurité de leurs biens tout en garantissant celle de leur personnel. L'arrêt des opérations d'entretien et des chantiers de restauration peut faire courir des risques aux œuvres et aux objets patrimoniaux. Par ailleurs, on ne mesure pas encore les effets de la pandémie sur le tourisme culturel, dont les évolutions contraindront à revoir bien des politiques. Enfin, les métiers du patrimoine, en particulier ceux du secteur privé, tels les guides conférenciers, privés de public, ou les restaurateurs, dont les structures sont souvent fragiles, sont menacés dans leur existence du fait de l'arrêt ou du fort ralentissement de l'activité, avec toutes les conséquences, à moyen et long terme, en perte de compétences et de savoir-faire. Plus généralement, de nouveaux modes de prévention et d'action devront être imaginés pour faire face à de tels événements.

**Chacune de ces questions sera présentée et analysée dans toute sa complexité. Il s'agira d'identifier les défis auxquels les acteurs du patrimoine sont confrontés, les réponses que l'on peut apporter, les actions à envisager, les études et recherches à diligenter, les besoins en formation, en actions de sensibilisation et d'éducation.**

Les études de cas seront bienvenues, notamment celles montrant comment les différents acteurs peuvent intervenir, qu'ils soient ou non des professionnels. Par exemple comment, dans ces situations d'urgence, les communautés concernées par la sauvegarde d'un patrimoine culturel menacé peuvent être mobilisées et comment cette mobilisation peut être un outil puissant de préservation, de résilience et de rétablissement.

....

### **Axes thématiques du colloque**

- 1/ Évaluation, anticipation, adaptation
- 2/ Actions (plan d'urgence, action post-conflit, formations, rôle des communautés, etc.)
- 3/ Résilience, mémoire, bonne gouvernance

### **Calendrier**

Les propositions de communication doivent être envoyées **avant le 30 mai 2020**.

Elles se présenteront sous la forme d'un texte de 1000/1500 signes.

### **Contact**

Les propositions devront être envoyées par courriel à Béatrice Berchon : [beatrice.berchon@culture.gouv.fr](mailto:beatrice.berchon@culture.gouv.fr)